

COMPTE RENDU DE LA REUNION NAP

Service Sport Jeunesse – Représentants Parents d'élèves écoles du Bourg et Olhette

Date de la réunion :	8 février 2016
Présents :	Mesdames KOWATCHESKI, JULIEN, BROUCARET, Monsieur REMAZEILLES représentants des parents d'élèves de l'école du Bourg, Madame MAURIAC, représentante des parents d'élèves école d'Olhette, Mesdames LABARRY LECUONA, directrice du Service Sport Jeunesse, HALSOUET et LARZABAL, directrices des Services Péricolaires du Bourg et d'Olhette
Excusés :	
Compte-rendu effectué par :	Monsieur REMAZEILLES, Madame LABARRY LECUONA

La réunion porte sur l'organisation des NAP dans les écoles d'Urrugne.

Le document « bilan NAP 1^{er} trimestre » sert de base à la discussion. Il s'agit d'un questionnaire transmis il y a quelques semaines aux directeurs d'école, aux représentants des parents d'élèves (RPE), aux équipes périscolaires. Le retour du questionnaire est discuté par les personnes présentes.

Echange d'information et retour d'expérience. Le mode de communication avec les parents est libre.

- Les expériences passées avec la réalisation d'enquête ne sont pas très concluantes. Effectivement on note pour une moyenne de 100 questionnaires (toutes les structures d'accueils de loisirs) transmis directement aux parents un retour de 7 à 8% ; les RPE du Bourg privilégient le contact et l'échange direct avec les parents.
- Les RPE d'Olhette ont transmis le questionnaire aux familles. Une cinquantaine de familles concernées. Retour : une dizaine de réponses.

Les NAP sont inscrits dans le PEDT (Projet Educatif Territorial); ce document est en ligne sur le site de la mairie.

1. Les activités

Les Activités tournent autour des 4 thèmes mentionnés dans le PEDT. L'application du thème « s'initier aux pratiques multimédias » pose problème. Manque de prestataires et tarifs inadaptés au budget.

Suggestions : contacter l'école d'art de Biarritz? Démarcher les écoles spécialisées pour accueillir des stagiaires?... Ouvert aux propositions.

Thème « sport » : cette activité est très prisée. Mais manque de qualification « sport » chez les animateurs. 2 d'entre eux partent en formation prochainement. Le recrutement d'une animatrice qualifiée en sport a permis de proposer 1 activité sport en maternelle et une en primaire.

Thème « découvrir les arts, les ateliers d'écriture et le plaisir de lire »

Projet de graff sur le mur de l'école du Bourg. Mais le mur n'est pas exploitable. Redéfinir avec l'intervenante extérieure un nouveau support.

Thème « Découvrir le monde qui nous entoure »

Prévention routière : déjà fait en primaire dans le temps scolaire, sans doute redondant...

Secourisme: déjà présent l'année dernière en périscolaire, mais expérience positive à reconduire.

Divers

Les activités sport et laxai sont plébiscitées par les enfants. Ce sont celles qui sont le plus demandées.

Il y a eu davantage d'activités manuelles proposées sur la période pré-noël pour la participation au marché de Noël.

Activités en langue basque :

Partenariat avec la communauté d'agglomération pour des prestations en langue basque. Mais seulement 12 intervenants --> pas assez d'intervenants pour toutes les écoles. Activités réalisées à l'école d'Olhette : le créneau 12h 14h est intéressant pour les prestataires. Pas d'activité en langue basque proposée par la communauté d'agglomération à l'école du Bourg car le créneau du soir est trop demandé par les écoles du territoire. Effectivement 9 écoles sur 10 ont retenu le créneau NAP après l'école (dès 15h30).

Bilinguisme : 50 % de l'équipe NAP est bascophone. Les animateurs bascophones s'expriment en basque et en français.

Les formations

Les animateurs choisissent des formations qui leur permettront d'étoffer la palette d'activités qu'ils proposent, et de réagir à des situations difficiles (violence à l'école).

Exemple :

- Formation sport

- formation « comportement violent à l'école : 9 animateurs ont été formés l'année dernière. Un groupe de 8 sera formé cette année.

Les finances

Les NAP sont gratuites dans les écoles publiques d'Urrugne. Certaines écoles du territoire demandent une participation financière aux familles (entre 0,65 € et de 1 € / heure). D'autres ont un forfait annuel.

La CAF verse une subvention pour les NAP. Effectivement les accueils de loisirs (CENTRE DE LOISIRS-ACCUEILS PERISCOLAIRES –NAP) sont déclarés au Ministère de la Jeunesse et des Sports (Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Pôle Jeunesse et Sport - DDCS). Cette déclaration permet le versement d'une subvention par la CAF. Les accueils de loisirs doivent appliquer les obligations réglementaires de la DDCS pôle Jeunesse et Sport. Entre autres, le respect du taux d'encadrement (1 animateur pour 14 enfants en maternelle et 1 adulte pour 18 en primaire). Il est donc primordial que les parents appliquent et respectent les procédures d'inscription, et qu'ils viennent récupérer leur enfant dès lors qu'il n'est pas inscrit. Il n'est pas envisageable sur un plan réglementaire d'accueillir un effectif enfant supérieur aux obligations réglementaires -> d'où l'importance pour les équipes de toujours connaître le nombre d'enfants présents

La fréquentation (effectif):

Au Bourg, une moyenne de 90 enfants en primaire et 48 en maternelle / séance.

Effectif bourg année 2015 2016 : 90 enfants en maternelle et 145 en primaire soit 235 enfants

A Olhette, 98 % de participation. Effectivement les NAP proposés dans le temps méridien n'ont pas modifié le fonctionnement de l'école. Un groupe d'enfants déjeune de 12h à 13h pendant que le 2^{ème} est en activité et vice versa.

L'adaptation des enfants

A Olhette, le créneau de midi pour les maternelles semble plus facile. Mais les enfants restent tout de même fatigués à la fin de la journée.

Pour toutes les maternelles, le cœur de l'activité est réduit à une vingtaine de minutes. Ensuite les animateurs laissent l'enfant libre. Il peut poursuivre une activité de son choix, ou jouer avec ses camarades.

Il semblerait que les primaires (surtout dès le CE2) ne soient pas plus fatigués avec l'application de la réforme.

Les enseignants du Bourg notent la fatigue de tous les enfants le vendredi : « le vendredi est difficile : la concentration est très faible et l'agitation importante »

La communication

2015 : réunions entre les principaux acteurs : fréquence 1 fois / an – POWER POINT en juin 2015 pour clôturer l'année scolaire et une programmée en juin 2016

Comité de Pilotage : directeurs d'école- RPE – directeurs NAP –élus –représentants Education Nationale – Représentant DDCS Pôle Jeunesse et Sport – Prestataires – Techniciens Mairie (directeurs accueils NAP –animateurs- ATSEM- directeur du Service Sport Jeunesse)

Evaluation trimestrielle entre le directeur du Service Sport Jeunesse et l'équipe NAP

En 2015, rencontre avec les RPE (2 réunions à Olhette et 1 au Bourg)

2016 : programmation réunion avec les RPE en mai (définir la date avant le 10 mai)

Comité de pilotage en juin (définir date)

Remarques : les animateurs se retrouvent / groupe pour élaborer le projet pédagogique de chaque période (de vacances à vacances).

La directrice du Service Sport Jeunesse rencontre 4 fois / an l'équipe périscolaire.

Chaque directeur périscolaire rencontre ses équipes chaque trimestre.

Les animateurs ont des heures consacrées à la recherche et à la préparation des activités (comprises dans leur temps de travail)

Programme des activités diffusés aux parents / période :

Au Bourg = OK. C'est bien lisible.

-Olhette :les parents demandent de reprendre la feuille d'inscription réalisée par le bourg et l'insérer dans les cahiers à chaque période afin que les parents soient informés du contenu des activités.

Affichage sera fait côté cantine avec un panneau d'information.

A Olhette : les enfants s'inscrivent eux-mêmes à l'école

Au Bourg : l'équipe a demandé aux parents de limiter leur « intervention » dans le choix des activités. Dès lors que l'enfant choisit son activité, il s'y rend facilement et se montre enthousiaste.

Communication entre les équipes NAP et les enseignants : Très bien

Remarque : certains parents inscrivent leur enfant 4 soirs pour avoir une priorité sur l'activité choisie. Cependant l'enfant ne vient pas tous les soirs. Exemple : un enfant inscrit sur une période de 2 semaines soit 8 jours a participé 2 fois. L'enfant est prioritaire sur une activité si et seulement si il est présent 4 fois/semaine (sauf maladie ou cas de force majeure).

Visibilité du travail des enfants : comment montrer aux parents ce que font leurs enfants ?

- Proposer un café ou un thé aux parents le matin au périscolaire dans une salle d'exposition ?
- Regarder avec Ainarak pour présenter des productions réalisées durant les NAP.
- Spectacle en fin d'année ou en cours d'année. Voir spectacle cirque mardi 9 février OUVERT AUX PARENTS à 16h à l'école du Bourg.

En attente de suggestions

Remarques diverses

Olhette : le lien scolaire (lien entre l'activité NAP et l'activité scolaire. Par exemple : bertsu): réalisé et positif. Cependant les NAP doivent rester ludiques. Il faut favoriser le jeu.

Les animateurs BAFA n'ont pas toujours la formation nécessaire pour mettre en place des activités souhaitées par les parents (ex : théâtre). Il faut alors faire appel à un prestataire extérieur. Coût à intégrer au budget NAP.

Les sorties à l'extérieur des écoles : oui, mais dans la limite du budget. Et vigilance sur les obligations réglementaires. Un directeur doit être présent sur chaque structure. Sortie ok, mais le directeur doit être là

Proposition : faire venir un groupe de séniors de l'EPHAD dans les écoles ? (Olhette par ex pour présentation du Bertsu). Cependant ce projet est placé sous l'autorité médicale de l'équipe EHPAD.

Exemple coût BUS A/R Urrugne - Socoa --> 160 euros

Le Bourg favorise les sorties dans Urrugne. Ex--> chasse à l'œuf dans le centre-ville par équipe (Pâques)

Les sorties sont également limitées par l'amplitude horaire. Au bourg : 1 h d'activité.

A Olhette : il est possible de sortir sur les 2 heures.

Remarque : les minis bus de la mairie peuvent accueillir 8 enfants en primaire et 6 en maternelle.

En conclusion, les sorties restent exceptionnelles, l'aspect organisationnel et réglementaire est compliqué.

Les horaires NAP

Changer les horaires implique une nouvelle organisation donc une concertation entre tous les partenaires.

S'il doit être envisagé de discuter sur de nouvelles possibilités d'horaires pour la rentrée 2016 – 2017 il faut l'anticiper, la démarche est longue.

Questionnaire

Les enfants ont été sollicités en 2015 sur l'organisation NAP et sur les activités proposées. L'analyse du questionnaire a été diffusée aux parents.

Question RPE Bourg : pourquoi seulement 86 enfants ont été sollicité sur l'enquête de satisfaction « spécial enfants » ? Seules les réponses des primaires ont été retenues. Les maternelles n'ont pas la maturité nécessaire pour répondre.

Les prochains questionnaires ou enquêtes seront diffusés par voie numérique. Le support papier n'a plus lieu d'être.

Une nouvelle enquête sera proposée aux enfants avant juillet 2016.

En conclusion, les parents manifestent leur contentement sur les activités mises en place par le Service périscolaire-NAP. Un travail sera fait par les équipes NAP pour améliorer la visibilité des parents sur le contenu des activités.

Il faut maintenir la concertation entre les acteurs pour réfléchir ensemble au maintien, à l'amélioration et à la bonne organisation NAP pour le bien être des enfants.